

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°04 - DCM-2026092904

Nombre de
membres en
exercice : 29

Présents : 28
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

Objet :
Approbation de la
Décision
Modificative n°2
(DM2)

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 23 septembre 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Frédéric BILLARD, Mme Fabienne GOYENETCHE, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Martine BECRET, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberrahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Kévin HELENE, Mme Amina EJNAÏNI, M. Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Monia EVENE-MATEO, Mme Laurence GUYONNIE, Mme Hélène URRUTY, M. Gilles LASSABE, Mme Stéphanie LARRAIN-GARBISU.

Membres représentés par pouvoir :

M. Peio BOULIN donne pouvoir à Mme Béatrice ESCOURBIAT

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GOYENETCHE

Rapporteur : Monsieur Christophe MARTIN, *Adjoint délégué aux Finances et à l'Administration générale*

Monsieur Christophe MARTIN explique qu'il est nécessaire de redéployer des crédits comme suit :

- **SECTION D'INVESTISSEMENT en dépenses d'équipement :**

- ✓ Opération 120 – COMPLEXES SPORTIFS : + 800€
Financement de la pompe de forage du stade Piquessary
- ✓ Opération 34 – VOIRIE et RESEAUX : + 33 000€
Financement des feux tricolores rue BIREMONT, compensé par une recette du Syndicat des mobilités du Pays Basque Adour (SMPBA) à hauteur de 80%
- ✓ Opération 107 – ECOLES : - 6 800€
Redéploiement de crédits vers les opérations 120 (complexes sportifs) 34 (Voirie et réseaux)

- SECTION D'INVESTISSEMENT en recettes d'investissement :

- ✓ Chapitre 13 – Subventions d'équipement reçues : +27 000€
Subvention du SMPBA pour l'acquisition des feux tricolores rue Biremont (80% de l'achat)

Ainsi, la décision modificative n°2 sera équilibrée en dépenses et en recettes en section d'investissement comme suit :

Section d'investissement							
	chapitre	fonction	article	opération	libellé	Dépense	Recette
Opérations réelles	21	322	2158	120	Complexes sportifs	800,00	
	21	845	2151	34	Voirie et réseaux	33 000,00	
	21	212	21312	107	Ecoles	-6 800,00	
	13	847	13158		Subvention Syndicat des mobilités Pays Basque Adour		27 000,00
						27 000,00	27 000,00

Où l'exposé de Monsieur Christophe MARTIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 29/09/2026

Le Maire,
M. Mathieu HORN



La Secrétaire,
Mme Fabienne GOYENETCHE

